

École élémentaire et école maternelle

JEAN ROSTAND

Procès-verbal du conseil d'école du 11 juin 2024

Étaient présents :

Enseignants élémentaire : Mmes Bellaton, Bonacorsi, Doucet, Jacquier, Kraeutler, Lejot, Leguay, Magnin, Prédignac, Ribes et MM., Barth, Besson, Chicot, Tchoukriel et Ribreau.

Parents représentants :

Mmes Abousleiman, Benon, Mokrane et MM. Haili et Juredieu pour la PEEP

Mmes Berger, François, Freychet, Jolibois, Lacroix, Maftouh et M. Miquel pour les PGDR.

Membres invités : Mme FACCO, directrice accueil de loisirs, Mme LEONARD-PETTETIN, RCP Ville de Lyon.

Étaient excusés :

M. Donzel, enseignant de CM1, Mmes Cervantes et Schweizer, enseignante spécialisée et psychologue scolaire pour le RASED, M. Cotrel, Inspecteur de l'Éducation Nationale, Monsieur Duvernois, adjoint au maire du 6^{ème} arrondissement, M. Roche, responsable secteur.

➤ 1- Fin d'année scolaire et préparation de la prochaine rentrée

- **Carte scolaire :** l'école pourrait fonctionner à 12 classes à la rentrée prochaine et est suspendue à la décision du DASEN qui peut intervenir jusqu'à la veille de la rentrée. Les configurations de classes sont de ce fait compliquées et ne sont pas arrêtées.
- **Départs à la retraite** de Monsieur Besson (CM2) et de Monsieur Ribreau (CP) : les enseignants sont remerciés par le conseil d'école pour leurs années d'enseignement à l'école Jean Rostand.
- **Départs** de Mmes Bonacorsi (CM2), Bruyas (CP BK), Bertolo (CE1 NJ) et Chey (CM1 EB)
- L'école attend la nomination de un ou deux enseignants pour la rentrée prochaine.

➤ 2- Le fonctionnement du périscolaire à l'école élémentaire Jean Rostand pour 2024-2025.

- **Les modifications horaires :** les élèves pourront être récupérés à 17h45 (contre 18h dans l'ancien projet). Après, les départs échelonnés seront possibles jusqu'à 18h30.
- **Fin de l'étude surveillée** pour les CM1 et CM2. Elle sera remplacée par un temps d'aide aux devoirs pour tous (du CP au CM2) sur volontariat des élèves. Ce temps sera encadré par des animateurs.
- **Activités qui seront définies par le nouveau Directeur d'Accueil de Loisirs :** nomination en cours
- **Inscriptions des élèves :** sur 2 jours ou 4 jours. Une souplesse sera accordée en début d'année scolaire jusqu'à stabilisation des plannings des familles.

➤ 3- Règlement intérieur :

- **Aucune modification** n'est proposée au règlement intérieur. Il sera présenté au vote au premier conseil de l'école 2024-2025.
- Le premier conseil d'école doit se tenir dans les 15 jours qui suivent les élections.

➤ 4. Bilan des projets en cours et présentation des projets pour l'an prochain

- **Récrys malines : le report du projet a été demandé** pour l'année prochaine. Les enseignants ne peuvent pas laisser des malles à demeure dans la cour. Une mallette sera octroyée à chaque classe et sera descendue en récréation. L'école fera appel à des parents volontaires pour trier les jeux récupérés.
- **Rallyes lecture CE2, CE1, GS/CP** : Ces projets donnent du sens à l'activité de lecture et permettent aux élèves de progresser. **Ils seront reconduits l'an prochain.**
- **Ambassadeur du livre** : départ d'Angela. **Le projet n'est pas reconduit** car il ne concerne désormais plus les temps scolaires.
- **Musique Rostand Ro'stoms** : il n'y aura pas de projet avec le conservatoire l'an prochain mais les **projets de musique seront portés par les enseignants** de l'école.
- **Jardin écoresponsable** : ce projet est **reconduit** pour le cycle 2 et la maternelle. Le jardin est le support de nombreuses activités en sciences et il doit être entretenu chaque année.
- **Le projet avec le club Echecs** : il a été financé cette année par les *enfants de Rostand*. Il a permis à tous les élèves des classes de **CM1 et CM2** d'en bénéficier. Les enseignants ont observé des progrès chez les élèves : attention, logique, anticipation. Il est donc reconduit et une subvention a été demandée à la mairie.
- **Projet classes transplantées** : les enseignants ont proposé **cinq classes** transplantées NATURE l'an prochain : en cas de validation toutes les classes de CP et deux classes CE1 seraient concernées.
- **Programme PHARe** : l'équipe bien-être composée de Mme Magnin et Mme Prédignac a obtenu un score parfait de résolution des situations d'intimidations scolaires. Le conseil d'école les remercie pour leurs actions.
- **Projet Fresque dans la cour, projet BUPA déposé par un parent représentant** : le projet a mobilisé toutes les classes de l'école. Les élèves ont participé à l'élaboration de la fresque imaginée par Laure de l'association de quartier « l'île aux Talents ». Madame Benon est remerciée pour cette initiative qui a permis de rémunérer l'artiste grâce aux subventions municipales.
- **Des nouveaux projets en arts et culture ont été également déposés pour le cycle 3** : il y a très peu de classes à Lyon qui pourront en bénéficier mais l'école a tenté sa chance sur « Graine de reporter » et « quai du polar ». Nous détaillerons le contenu de ces projets au prochain conseil d'école si l'école est retenue.
- **Projet Notre Ecole Faisons-la ensemble (N.E.F.L.E)** : suspension du projet lié à la conjoncture : attente de nomination du nouveau D.A.L car le parti pris mairie est fondamental et élections à venir. Le projet est prêt à partir dès lors que les incertitudes seront levées. Pour rappel, il s'agit d'utiliser les espaces hors classes inutilisés pour en faire des espaces de manipulation, d'expérimentation et d'échanges.
- **Les spectacles de fin d'année** : le 25 juin, la chorale des élèves de CM1 se mettra en scène à la salle Victor Hugo suivie d'une représentation de théâtre de la classe de CM2 de Madame Prédignac.

➤ 6. Les travaux pour 2024-2025

- **Le projet COUR NATURE** n'est pas encore finalisé par la mairie et la maîtrise d'œuvre. Il ne peut être en conséquence présenté au conseil d'école. Aux dernières nouvelles datant de début juin, le projet serait réalisé pendant les petites vacances ce qui soulève des questions sur l'organisation, le phasage des travaux et l'occupation de la cour de récréation sur le temps scolaire au retour des vacances.
- **L'installation de brasseurs d'air** dans chaque salle de classe du premier au troisième étage sera effectuée cet été ainsi que **l'installation d'une alarme PPMS. Pendant les travaux, l'école sera complètement fermée et le chantier sera interdit au public.**

➤ 7. Activités des associations de l'école

- **L'association des enfants de Rostand** : les ventes d'objets ont de moins en moins de succès. Certaines classes n'ont pas atteint les seuils minimum pour les commandes. Il sera rappelé par les enseignants et la directrice à chaque réunion l'utilité de l'association pour l'école. La kermesse aura lieu le 14 juin. Les parents bénévoles engagés sont remerciés pour leur action par le conseil d'école.
- **L'Amicale laïque des anciens élèves de l'école** : elle propose des activités sportives au sein de l'école le soir mais les conventions pour l'an prochain ne sont pas encore parvenues.
- **L'OCCE** : le budget de l'OCCE est confortable mais une partie des sommes restent bloquées. Le bilan comptable pour l'année scolaire en cours sera établi début septembre et un déficit sera enregistré du fait des fortes dépenses engagées dans le cadre des activités scolaires sous projet. La vente des photos de classe sont actuellement la seule source de revenu de l'école en plus des cotisations volontaires de début d'année.

➤ 8. Les fournitures scolaires et les cotisations OCCE

- Seule, la liste des fournitures de rentrée pour le CP est modifiée. Les autres sont inchangées. La cotisation facultative OCCE de 22 euros est également inchangée.
- L'équipe enseignante interroge les parents représentants sur les éventuelles remontées de difficultés financières que soulèveraient ces listes et le montant des cotisations. Aucune objection n'est rapportée.

Approuvé par le conseil d'école (une abstention).

➤ 9. Constitution de bureau de vote pour les élections

Les parents représentants sont invités **le lundi 9 septembre à 9h** pour établir le bureau de vote aux élections de représentants d'élèves et en définir les modalités : correspondance seule ou mixte.

Le conseil d'école se clôt à 20h00.

ECOLE ELEMENTAIRE
D'APPLICATION JEAN ROSTAND
92/94 rue Tranchesi 69006 LYON
Tél. 04 78 89 32 22
elem.6rostand@mairie-lyon.fr

La présidente du conseil d'école,

Mme Doucet, directrice d'école